

# Les résidents de la maison seigneuriale de Rimouski (1696-1735)

BÉATRICE CHASSÉ

À Rimouski, il n'y a pas eu qu'un seul manoir seigneurial. Suivant les époques, on en a construit trois, en trois endroits différents. Le premier, le seul dont il sera question dans cet article, a été bâti par le seigneur René Lepage de Sainte-Claire, lors de son arrivée à Rimouski, en 1696. Puis, le fils de René Lepage, Pierre Lepage de Saint-Barnabé a fait construire le second, près de la rivière; on en a découvert les fondations lors du prolongement de la rue Sainte-Marie vers 1955. Malheureusement, on n'a pas produit de rapport archéologique qui nous aurait donné un supplément d'informations à ce sujet. Quant au troisième manoir, les anciens Rimouskois se souviennent encore de l'avoir vu lorsqu'ils arrivaient sur la rue Saint-Germain, par le pont de fer. Ils apercevaient alors, à travers les arbres, une spacieuse maison canadienne, bien conservée, avec pignon et lucarnes. Aujourd'hui, ces trois pièces de notre patrimoine ont disparu; nous n'en avons conservé que le souvenir qui contribue de nos jours à fasciner notre imagination.

## Le manoir Lepage de Sainte-Claire

Dans un article antérieur<sup>1</sup>, j'ai décrit le premier manoir construit par René Lepage de Sainte-Claire. Rappelons ici que c'était une habitation bien humble, même si elle était plus spacieuse que celles des habitants. À cette époque-là, on la désignait de préférence sous le terme plus réaliste de «maison seigneuriale». Elle mesurait 23 pieds par 55, mesures anglaises ou 7 m par 17. Les deux matériaux utilisés

pour sa construction indiquent qu'elle a été bâtie en deux temps. Une partie était de colombage et l'autre partie, de pièce sur pièce. Construite sur le site de l'actuel Musée régional, la maison seigneuriale abritait les appartements de la famille et une salle où on célébrait le sacrifice de la messe, lors du passage du missionnaire. On mettait une chambre à la disposition du Père récollet qui desservait Rimouski, aux temps des pionniers. Le Père passait habituellement tous les ans et il est arrivé qu'on ne le revoyait pas avant deux ou trois ans.

## La famille de René Lepage

Le seigneur René Lepage de Sainte-Claire et son épouse, Marie-Madeleine Gagnon, ont élevé leur famille de seize enfants dans la première maison seigneuriale de Rimouski. À la mort de René Lepage en 1718, la seigneuresse avait encore sous sa responsabilité onze enfants mineurs âgés entre trois et vingt ans. Puis, le grand-père, Germain Lepage, vivait encore avec la famille de son fils. Il s'est éteint au manoir le 26 février 1723. Ce jour-là, l'aïeul a fait assembler les quelques habitants de Rimouski, au chevet de son lit, pour les exhorter à réciter des prières, une dernière fois. Le corps du patriarche «*a été inhumé dans la chapelle de ce lieu, paroisse de St. Germain*». Revenant de sa mission de Miramichi, au mois de juin de la même année, le Père récollet Gélase de Lestage célébra un service divin à la mémoire de l'ancêtre pour qui il avait «*très grande vénération*»<sup>2</sup>. Au registre de l'état civil, le Père inscrivit que l'aïeul était décédé à l'âge de 101 ans, ce qui

semble exagéré. On n'a pas établi avec certitude l'année de sa naissance; la généalogiste Sylvie Tremblay lui donne environ quatre-vingt-cinq ans<sup>3</sup>. On a aussi écrit que Germain Lepage a été le premier seigneur de Rimouski; c'est son fils, René Lepage de Sainte-Claire, qui le premier a décroché ce titre.

## Le nouveau seigneur

La seigneuresse, Marie-Madeleine Gagnon, était analphabète. Incapable de diriger les travaux du domaine et les affaires de la seigneurie, elle recourut aux services de son fils aîné, Pierre Lepage de Saint-Barnabé, le nouveau seigneur. Celui-ci, depuis son mariage avec Marie Trépanier en 1716, avait habité la maison qu'il avait fait construire, près de la rivière. À la demande de sa mère, il revint demeurer au manoir avec toute sa famille. Son épouse, la jeune seigneuresse, mit au monde douze enfants, entre 1717 et 1737. Pendant la même période, les fils et les filles de René Lepage prenaient leur envol à tour de rôle et quittaient la maison seigneuriale.

Pierre Lepage de Saint-Barnabé a parfaitement bien administré les affaires de la seigneurie. On a beaucoup critiqué les seigneurs Lepage, leur reprochant d'avoir géré d'une manière chaotique, inextricable. C'est totalement faux en ce qui concerne le deuxième seigneur de Rimouski. Pierre Lepage de Saint-Barnabé a bien compris toute l'importance d'un bon contrat notarié; il a bien compris toute l'importance d'un document écrit. À la fin de l'été, il montait à Québec sur sa barque et il allait déposer chez un notaire les ententes conclues avec les

censitaires ou avec les membres de sa famille, «pour y avoir recours en cas de besoin». Lorsqu'il ne pouvait se rendre à Québec, le seigneur de Saint-Barnabé délégua un de ses frères pour accomplir cette tâche.

Les 22 et 23 juillet 1720, Pierre Lepage de Saint-Barnabé concédait deux nouvelles terres aux habitants Étienne Sicotte et Jean Guy. Ceux-ci recevaient chacun trois arpents de front par quarante de profondeur. Il est probable que ces deux voisins aient été établis à Rimouski avant 1720. On peut voir l'emplacement de leur terre sur la carte reproduite dans la RHBSL de janvier 1995. Parmi les obligations de Jean Guy et d'Étienne Sicotte, le seigneur ne manquait pas de faire inscrire que les deux concessionnaires devaient «ayder à planter un may le premier jour de may de chaque année à la porte du manoir seigneurial»<sup>4</sup>. Il s'agissait là d'une activité traditionnelle de divertissement. Ayant ébranché un sapin, sauf la cime, les habitants plantaient le tronc de l'arbre ainsi dégarni dans la cour du manoir et s'en servaient comme cible pour y décharger leur fusil de chasse. Après cet exercice de tir, ils étaient invités par la seigneuresse à venir déguster un copieux déjeuner. Tout se déroulait évidemment dans la plus franche gaieté. Mais ce n'était pas seulement un divertissement; c'était aussi un hommage à rendre au seigneur. Pierre Lepage de Saint-Barnabé tenait à cet hommage puisqu'il le faisait inscrire aux contrats des concessionnaires.

#### **Le Père Ambroise Rouillard**

Il était de tradition à la maison seigneuriale de recevoir les Pères récollets qui s'étaient succédé à Rimouski depuis l'ouverture de la mission en 1701. Le Père Ambroise Rouillard continuait la tradition lorsque, en 1724, il abordait pour la première fois dans la paroisse Saint-Germain. Toute sa vie, il allait revenir visiter les habitants de L'Isle-Verte, de Trois-Pistoles et de Rimouski, sauf pendant quelques années d'éclipse où il fut remplacé par les révérends Charles Barbel et Albert Millard. Avec le Père

Ambroise, les Rimouskois avaient trouvé leur pasteur et celui-ci avait trouvé ses ouailles. D'après René Bacon qui lui consacre une importante notice biographique, le nom d'Ambroise Rouillard «est à jamais lié aux origines des paroisses de Rimouski, Trois-Pistoles et L'Isle-Verte dont il fut le pasteur attentif, fidèle et dévoué pendant une trentaine d'années»<sup>5</sup>. Le Père Ambroise accompagnait les habitants aussi bien dans leur cheminement spirituel que dans leur cheminement temporel. Il reste au moins treize actes - il y en a eu certainement beaucoup plus - où le pasteur agissait à la place du notaire dans des affaires de successions, de mariages ou de donations.

Le 15 novembre 1728, «Pardevant le Révérend Père Ambroise Rouillard Récollet Missionnaire faisant les fonctions de curé dans la paroisse de St-Germain»<sup>6</sup>, le seigneur Pierre Lepage de Saint-Barnabé faisait donation d'autant de terre que le donataire, Toussaint Cartier, «en pourra faire», sur l'île Saint-Barnabé. Celui qui a été connu plus tard comme «l'ermite de Saint-Barnabé» devait retourner à la famille Lepage, après son décès, tout le fonds de terrain et tout le travail fait sur l'île. Les trois hommes - le seigneur, le révérend et l'ermite - s'entendaient à merveille. On a écrit que le Père Rouillard était souvent reçu à la table de l'ermite. Il devait sûrement être très sympathique pour le Père Ambroise, lorsqu'il descendait de L'Isle-Verte ou de Trois-Pistoles, de faire une étape dans la maison de son ami, sur l'île; il pouvait y attendre la marée montante avant de venir aborder à Rimouski.

#### **Deux alliances entre familles seigneuriales**

C'est à Trois-Pistoles que l'on retrouve le Père Ambroise Rouillard, le 15 novembre 1734. Ce jour-là, Paul Lepage de la Molaie (ou de Molé), le fils de René, épousait Catherine Rioux, la fille du seigneur Nicolas Rioux. Bien sûr, le Père Rouillard célébrait le mariage religieux; mais il agissait aussi comme notaire au contrat concernant les biens des futurs époux. Le clan des Lepage était bien représenté. Le

seigneur, Pierre Lepage de Saint-Barnabé, servait de témoin à son frère Paul. On notait aussi la présence de la seigneuresse aînée, Marie-Madeleine Gagnon, la mère du marié, avec sa fille Marie-Anne, ses deux fils, René et Nicolas, et sa petite-fille Reine, fille de Pierre. Les deux familles faisaient donation au jeune couple de tous les animaux et de tous les instruments aratoires nécessaires pour commencer une exploitation agricole<sup>7</sup>. Quatorze signatures étaient apposées au bas du contrat de mariage, ce qui dénotait une certaine distanciation sociale. Dans les familles des habitants, il était très rare que l'on retrouve autant de personnes sachant écrire et signer.

Puis, c'était au tour de Marie-Anne de quitter la maison seigneuriale de Rimouski. La seule des huit filles de René Lepage qui se soit mariée devait unir sa destinée à un homme de sa condition. Le 26 juin 1735, Marie-Anne, la cadette, convolait avec Pierre Côté, le fils du seigneur Jean-Baptiste Côté de L'Isle-Verte<sup>8</sup>.

#### **La famille de Pierre Lepage de Saint-Barnabé**

Après le départ de Marie-Anne, la famille seigneuriale se composait du seigneur lui-même, de son épouse, Marie Trépanier, et de leur douzaine d'enfants. Vivaient encore avec eux, la seigneuresse aînée, Marie-Madeleine Gagnon, et sa fille Marguerite qui devait être le soutien de sa mère.

On ne peut qu'éprouver de la compassion pour la vieille Marguerite, une des filles aînées de René; son cas n'est pas unique dans les anciennes familles nombreuses. Marguerite avait aidé à élever ses frères et soeurs, puis elle devint le soutien de sa mère. Avec les années, la tante et finalement, la grand-tante continua de s'occuper des soins du ménage. Elle ne savait pas écrire ni signer alors que ses soeurs avaient reçu au moins une éducation élémentaire. D'après le droit de cette époque, le fils aîné héritait de la moitié de la seigneurie et l'autre moitié était partagée entre les frères et soeurs. Lorsqu'on présenta à Marguerite un document sous seing privé où elle

renonçait à sa part de l'héritage de son père, René Lepage, elle apposa sa petite croix en guise de signature. Le document fut ensuite déposé dans les archives du notaire Nicolas Boisseau à Québec<sup>9</sup>, ce qui lui donnait force de loi. Marguerite renonçait en faveur de son neveu, Germain Lepage de Saint-Germain qui devint plus tard seigneur de Rimouski. En retour le neveu s'engageait à nourrir et à héberger sa tante jusqu'à la fin de ses jours. On ne peut pas dire que l'on a été vraiment dur envers la vieille fille; les choses se passaient ainsi dans les familles terriennes de cette époque.

### La famille Lepage déménage

En 1735, la famille Lepage de Saint-Barnabé se préparait à quitter la maison seigneuriale qui devait être recyclée pour servir uniquement comme église. À cette occasion, la seigneuresse aînée faisait le partage des meubles et des animaux entre tous ses enfants. Elle faisait une place de choix à son fils aîné, Pierre Lepage de Saint-Barnabé, pour qui elle n'avait que des éloges. Pierre avait quitté sa maison du bord de la rivière pour prendre la conduite des affaires du domaine, tâche dont il s'était acquitté «*dignement et avec honneur*». Il avait pris la responsabilité de ses frères et soeurs «*les ayant fait instruire et mis en religion lorsque le besoin en a esté et les autres à qui il a donné des terres considérables*»<sup>10</sup>.

C'est après 1735 que Pierre Lepage de Saint-Barnabé se retirait avec toute sa famille dans sa maison du bord de la rivière. Cette maison, devenue le manoir seigneurial, le restera jusqu'à la vente de la seigneurie de Rimouski au seigneur Joseph Drapeau, en 1790.

Quant au seigneur de Saint-Barnabé, il va continuer de s'affirmer comme le pater familias, le chef du clan, celui vers qui tous se tournaient dans les circonstances difficiles. Il avait fait donation d'un terrain à l'église, comme devait le faire tout bon seigneur. Il avait pris la responsabilité de ses frères et soeurs «*dignement et avec honneur*». Agé de quarante-neuf ans lors du déménagement de la famille

dans la nouvelle maison seigneuriale, le seigneur de Saint-Barnabé avait encore ses trois garçons à établir et ses sept filles à qui il fallait trouver des conjoints dignes de leur rang.

### Notes

- <sup>1</sup> Voir RHBSL, (janvier 1995): 27.
- <sup>2</sup> **Registre de l'état civil de Rimouski**, 1701 à 1748, ANQQ, microfilm, 26 février 1723.
- <sup>3</sup> Sylvie Tremblay, «*Les Lepage, fondateurs de Rimouski*», **Cap-aux-Diamants**, (printemps 1996): 42.
- <sup>4</sup> Concessions à Étienne Sicotte et à Jean Guy, 22 et 23 juillet 1720, ANQQ, notaire Lacetière, nos 2065 2066.
- <sup>5</sup> René Bacon, «*Père Ambroise Rouillard*» dans **Dictionnaire biographique des Récollets**, p. 833.
- <sup>6</sup> Donation à Toussaint Cartier, 15 novembre 1728, ANQR, collection Tessier, P1/26-11.
- <sup>7</sup> Mariage de Paul Lepage de Molé, 30 septembre 1735, ANQR, collection Tessier, P1/1-3/2.
- <sup>8</sup> Mariage de Marie-Anne Lepage, 26 juin 1735, ANQQ, notaire Hiché.
- <sup>9</sup> Donation par Marguerite Lepage, 18 septembre 1741, ANQQ, notaire Nicolas Boisseau.
- <sup>10</sup> Testament de Marie-Madeleine Gagnon, 20 mai 1735, ANQR, collection Tessier, P1/9-1/4.